

LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES RENNAISES ET SON PATRIMOINE¹.

En novembre 2018, les biens de la Société des Régates Rennaises-Aviron (SRR) étaient estimés, à des fins d'assurance, à 49 814, 79 euros correspondant essentiellement à 85 bateaux dont seulement deux — les yoles de mer *Ville de Rennes* et *Fleur d'ajonc* — peuvent être considérés comme ayant une valeur patrimoniale. Les autres (les canoës Rivière et Seyler, *Anatole*, la périssoire SRR, le canoë-skiff Llante) ne sont, pour l'instant, pas pris en compte, pas plus que les objets (coupes, trophées, etc.).

Cela peut être un motif à réflexion sur la notion même de patrimoine, matériel ou immatériel, et sur la valeur qu'une association lui attribue, sur sa prise en compte (la conscience patrimoniale), sur sa constitution (par transmission ou non), sa conservation (les mesures prises ou pas au nom d'une démarche patrimoniale), son enrichissement (par acquisition ou don) et sa valorisation.

L'émergence d'une conscience patrimoniale. S'agissant de la conscience patrimoniale, si nous en faisons une rapide histoire pour ce qui est de la SRR, on constate d'abord que les premiers sociétaires n'avaient guère de patrimoine à conserver ou préserver.

Si l'on se réfère à l'inventaire du fonds social du 23 avril 1883, tous les biens de la Société consistaient alors en : « 28 vis à bois, 9 pavois, 17 drapeaux en mauvais état, 2 crochets pour l'escalier du bateau, 5 baquets, 2 grands écussons, 1 aviron ».

La première démarche à finalité patrimoniale sera celle d'un ancien président de la SRR, Frédéric Sacher, « antiquaire » et conseiller municipal et à ce double titre particulièrement concerné par les traces écrites, qui, le 23 octobre 1903, « offre » à la bibliothèque de Rennes le registre des délibérations de la Société pour la période 1872-1903. Avec les archives de la municipalité concernant, notamment, les demandes de subvention et les affiches des régates, on a là l'embryon des actuelles archives de la SRR.

Mais pour la période suivante (1903-1935), les archives transmises par le Dr. Patay à ses successeurs n'ont apparemment pas été conservées ou ont disparu à la suite de la destruction du garage en 1944 ou d'inondations (il ne s'agit que d'hypothèses). Seul subsiste un (précieux) cahier de sortie.

¹ Cet article a été rédigé en collaboration avec Louis Bourdais, conservateur du matériel de la SRR, pour le séminaire du Carré des canotiers, qui s'est tenu le 2 décembre 2018, à Rennes. Quelques illustrations pourront être trouvées dans *Rennes-sur-Vilaine. La Société des Régates Rennaises, du canotage à l'aviron pour tous. 1867-2017* (Rennes, Régates Rennaises-Aviron, 2017), à la page signalée après l'abréviation R/V.

Il en va différemment par la suite, et il faut souligner le rôle de Maurice Cognet (adhérent à la SRR depuis 1938, trésorier, capitaine d'entraînement, vice-président, et finalement président de 1969 à 1999) qui s'est constamment montré attentif aux deux aspects du patrimoine : l'aspect vénal et l'aspect mémoriel. En gardant dans le grenier ou la salle du comité, mais aussi chez lui, la quasi intégralité des documents et objets appartenant à la SRR ou ayant trait à elle, en en faisant des inventaires réguliers (pour les bateaux et les coupes et trophées, par exemple), mais aussi en veillant à la bonne tenue du Livre d'or de la Société (**R/V, 283**), et, avec Jean-Pierre Pichon, à un classement systématique de la documentation, il a joué un rôle décisif de conservation ; y compris lorsqu'en 1977 la SRR a déménagé de la presqu'île du Pont Saint-Cyr, aujourd'hui Confluence, à la plaine de Baud (il se reprochera néanmoins de ne pas avoir veillé à préserver la yole à deux *Breiz* de la destruction). Un rôle de conservation mais aussi de transmission : la transmission des cérémoniels concernant par exemple les baptêmes, mais également, après 1999, de bon nombre de documents relatifs à la SRR à J.-F Botrel (JFB). Cela ne l'a pas empêché d'être acteur du progrès et de la modernisation de la SRR et la base nautique qui abrite le garage de celle-ci porte justement son nom.

Cette démarche patrimoniale plutôt passive mais fondamentale a été prolongée au XXI^e siècle par une démarche patrimoniale plus active, émanant du club.

Le déclic s'est produit à l'occasion de la commémoration du centenaire de la loi de 1901 qui a coïncidé avec la retraite administrative de JFB et son entrée au Comité de la SRR, suivie, grâce à la présidente Geneviève Aubry, de rencontres avec Claude Arnoult et Jean-Michel Itant, puis d'échanges avec Frédéric Delaive et Etienne Chopot et, finalement, le Carré des canotiers.

Cette première initiative a été suivie de nombreuses autres, portées dans ces dernières années par la perspective de célébration du 150^e anniversaire de la SRR.

L'appui des présidents successifs (G. Aubry, J.-F. Botrel et Olivier Llante) et la disponibilité, les compétences et l'adhésion au projet de Louis Bourdais, conservateur du matériel depuis 1987, ainsi que la coopération de quelques bénévoles (Juliette Patron) ou anciens rameurs (Roland Nugue, Max Patay) ont fait le reste.

L'évocation des démarches suivies par la SRR — une société vieille de 150 ans —, à propos de ses archives, des objets et des bateaux conservés peut sans doute, au delà de l'anecdote ou du détail, inspirer des réflexions et des conduites à valeur plus générale.

Les archives. On peut d'abord observer que les archives concernant essentiellement la période d'après 1945 (correspondance, PV des Comités de Direction et Assemblées Générales, programmes et affiches de régates, factures, bulletins d'informations, photos, coupures de presse, etc.) n'ont pas été détruites

(un fait évidemment fondamental), mais entreposées, sans plus, dans un grenier, sans doute avec l'idée qu'elles pouvaient avoir de l'importance ou une valeur.

En 2001-2002, un inventaire sommaire de ce fonds conservé en vrac, essentiellement dans une armoire (l'équivalent de plus de 100 boîtes), a été réalisé par une rameuse-archiviste, Juliette Patron, et JFB.

Le 23 octobre 2003, une convention de dépôt a été signée avec les archives municipales de Rennes ; elle a donné lieu à une cérémonie très officielle à la mairie de Rennes, en présence du maire, Edmond Hervé (**R/V, XVIII**). Pour l'occasion, une affiche de la régates de 1953 conservée aux archives de Rennes a été reproduite sur un support bois. En novembre 2007, un inventaire du fonds (22 pages) selon les normes archivistiques était disponible.

En 2011, un nouvel inventaire sommaire d'archives plus récentes, conservées dans la salle du Comité et enrichies des dons de Maurice Cognet concernant la Ligue Bretagne Anjou Orléanais et la Ligue de Bretagne dont il avait été le président, a été réalisé, et en 2013 un deuxième dépôt a été fait aux archives de Rennes, qui comporte déjà des enregistrements de données numérisées/informatisées sous forme de CD. A la demande des archives de Rennes, ce dépôt a bientôt été transformé en don.

En 2017, un nouvel inventaire concernant l'ensemble du fonds (10,90 mètres linéaires au total) a été réalisé et publié par les archives de Rennes (*Fonds 26Z. Fonds de la Société des régates Rennaises. Association sportive d'aviron. Répertoire méthodique par Christelle Gautier supervisé par Marie Penlaë sous la direction de Claire Gatti, conservatrice, Rennes, 2017, 61 pages*).

Sur la base de ces archives, une première conférence a été faite par JFB en de 2006 (« Rivières en fête »), suivie de quelques autres en 2013 et en 2017, dans le cadre du 150^e anniversaire. A partir de 2014, des articles sur l'histoire de la SRR ont été régulièrement mis en ligne sur le site web de la SRR, une trentaine au total. L'un de ces articles a permis, par exemple, en mars 2015, à Alban Gorritz, membre de la SRR et féru de rétomotonautisme, de découvrir l'existence des glisseurs construits par René Nugue. Ce fonds d'archives a été la base d'un livre sur l'histoire de la SRR (*Rennes-sur-Vilaine. La Société des Régates Rennais (1867-2017)*, Rennes, Régates Rennaises, 2017, 403 p.+ XXXII pages d'illustrations en couleurs) et de l'exposition réalisée par les archives de Rennes dans le cadre du 150^e anniversaire de la SRR et accompagnée d'un livret (*Rame, rameurs, ramez. La Société des Régates Rennaise. 1867-2017. Exposition de documents d'archives. Livret d'accompagnement*, Archives Rennes, 28 pages. L'une et l'autre réalisations ont connu quelques échos dans les médias. Divers documents iconographiques tirés de ce fonds ont servi pour la conception d'affiches.

Cette démarche de conservation et valorisation des archives de la SRR a été à l'origine de plusieurs dons complémentaires concernant des archives personnelles de M. Cognet (comme son précieux *press-book* pour la période 1939-1958) ou de Marcel Cospain, de Jean-Gérard Carré et des enfants de Josée

Bizouart (une magnifique collection de photos des années 1936-1940), ainsi que des documents audio-visuels de J.P. Pichon et Michel et Pierre Leffondré, ou un registre des délibérations pour la période 1955-1974, conservé par Catherine Aubry. Un entretien avec M. Cognet réalisé en 2006 a permis la production d'archives orales et les souvenirs d'une douzaine de rameurs ou anciens rameurs et rameuses ont été recueillis par écrit. L'ensemble de cette documentation et les archives personnelles de JFB (2 ml) ont été remis aux archives de Rennes en novembre 2018. Ce don sera complété par celui d'une collection de documents iconographiques et d'objets en lien avec l'aviron et le nautisme.

Par ailleurs, une collection de 60 livres et brochures sur l'aviron a fait, en 2017, l'objet d'un don à la Bibliothèque de Rennes Métropole. Ils sont aujourd'hui catalogués et, partant, disponibles.

Récemment (?), la collection de photographies du Musée de Bretagne s'est enrichie de clichés relatifs à l'aviron et à la SRR des années 1909-1922 (<http://www.collections.musee-bretagne.fr/>), et on peut souhaiter que des vues remontant au XIX^e siècle puisse être un jour trouvées.

Pour l'enrichissement d'un fonds, il ne faut rien dédaigner : la pièce apparemment la plus infime peut prendre un sens dans un ensemble ou à terme, comme un manuscrit de « La yolette », chanson composée sur l'air de « Larirette » lors de la randonnée du Canal du Midi 1992, récemment retrouvé.

Une question peut être posée avec la dématérialisation croissante des échanges écrits et leur conservation pas toujours systématique : de quoi seront faites les archives futures de la SRR ?

Les objets. S'agissant des objets (coupes, trophées, médailles, souvenirs, etc.), ils sont pour la plupart liés à l'activité sportive de la Société au fil des années, mais aussi à des événements particuliers comme le centenaire de la SRR. Avec le temps, le matériel servant au transport des bateaux (comme les courroies de cuir avec les lettres SRR incrustées) ou à l'organisation des régates (les affiches avant la lettre, par exemple, réalisées à partir du motif créé par Xavier Michel en 1938), mais aussi du matériel lié aux bateaux (barres de pied, tolets, coulisses, talonnettes, barres, vieilles vis en laiton, etc.) ont pu acquérir une valeur patrimoniale.

Pour l'essentiel, ils ont été conservés dans des vitrines ou sur des étagères dans la salle du comité, mais telle coupe, comme la précieuse petite coupe Glandaz de 1924 avait été mise en sécurité chez le président Cognet, auquel on peut attribuer le titre de « conservateur du patrimoine » de la SRR. C'est lui qui lors du transfert de 1977 a veillé à ce que les objets conservés dans le secrétariat du garage du pont Saint-Cyr ne soit pas oubliés : c'est le cas, par exemple, d'épinglettes vendues par de « charmantes jeunes filles » lors de la première régata d'après la Libération, en 1947, tout comme des premiers insignes de la SRR (pins et écussons). Même la première pierre du nouveau garage qui devait

être construit en 1941 avait été transférée plaine de Baud, tout comme le profil en bois représentant le premier insigne de la SRR.

Des premières coupes et trophées, les archives conservent un inventaire effectué par le président Cognet. Y figurent la coupe féminine des Ecoles (1931), la coupe de l'Abattoir, le challenge des anciens rameurs, créé en 1959 (R/V, VIII), le challenge Président Guillet (un bronze de Charles Edouard Fraisse) mais aussi des coupes Véricoud ou Berger (du temps heureusement révolu où spiritueux et sport faisaient bon ménage). En revanche, il n'y a pas trace ni du Challenge Henry Tréluyer (un bronze de 80 kg) ni du Challenge de la *Vie Rennaise* disputés après 1918. Au trophée remis à Maurice Cognet à l'occasion de son jubilé, il manque une partie. La plus ancienne de ces coupes, la coupe Glandaz de 1924, a été remise au Musée de Bretagne en 2009, avec une sélection d'autres objets qui peuvent être vus en ligne (<http://www.collections.musee-bretagne.fr/>). En 2006, la première pierre portant l'inscription « 13 juillet 1941 » avait également été remise au même musée.

Pour certains, ces objets ont été exposés à la cafeteria de la SRR en 2016-17 et ont fait l'objet d'articles spécifiques sur le site web de la SRR. En 2016, les objets remis au Musée de Bretagne ont été montrés à l'occasion de l'exposition « De A à Z : 10 ans d'acquisition », à la lettre R, comme Régates. Ils ont également pu faire l'objet de prêts pour les expositions de l'Ecomusée de Rennes (« Tous de sortie ! Rennes, 1900-1970 », « La Vilaine. Histoire d'eaux »), des archives de Rennes (« Rame, rameurs, ramez ») ou être montrés à l'occasion des Journées du patrimoine, en 2017. Une affiche souvenir du 150^e anniversaire de la SRR utilisant les fonds d'affiche conservés a été imprimée en 2017.

Quelques dons de médailles ou fanions reçus à titre personnel par M. Cognet, M. Cospain, M. et P. Leffondré sont venus enrichir cette collection, tout comme, acquis au hasard des braderies par JFB, une coulisse « Idéal Palan » avec une barre de pied et une machine à ramer nord-américaine de 1932 (*The seat to health*). En 2017, le 3^e Livre d'or de la SRR a été ouvert, pour être rempli à l'occasion d'évènements particuliers, comme la tenue des 6^e Rencontres du Carré des canotiers. Les coupes remportées qui sont pourtant désormais d'assez piètre qualité continuent à s'accumuler là où il reste de la place.

Est-il besoin de préciser que tout don complémentaire sera évidemment le bienvenu ?

Les bateaux. Il a été dit au début que dans l'inventaire 2018 de la SRR ne figuraient, pour leur valeur vénale, que deux yoles de mer : *Fleur d'ajonc* et *Ville de Rennes*. C'est que n'ayant pas été achetés par le club ou appartenant à des particuliers, les cinq autres embarcations patrimoniales auxquelles s'ajoutent deux bateaux appartenant à des rameurs de la SRR, n'ont pas encore prises en compte.

Ces neuf bateaux patrimoniaux actuellement entreposés dans le garage de la SRR ont pour quatre d'entre eux appartenus à des particuliers et ont fait l'objet de dons. Des bateaux ayant appartenu à son « fonds social », la SRR n'a finalement conservé que les deux yoles de mer, une relique du 4 outrigger *André Pailheret (R/V, 318)* et d'un autre bateau, quelques avirons anciens (dont des avirons Nugue), une machine à ramer avec ses pelles évidées, proche de celle qui était installée sur le ponton de l'ancien garage, ainsi qu'une périssoire de plage acquise en 2013.

Les raisons de leur conservation ? Pour certaines, c'est qu'au début du XXI^e siècles elles étaient encore utiles pour initiation : c'est le cas des yoles de mer ; pour d'autres, dans une attente qui a pu durer 40 ans, elles avaient heureusement été remisées, accrochées à la charpente du garage ; c'est le cas des canoës Rivière et Seyler. Trois d'entre elles sont arrivées récemment au club.

S'agissant des bateaux les plus anciens conservés à la SRR au début du XXI^e siècle, deux d'entre eux ont antérieurement été donnés au Musée de Bretagne en 2009 : il s'agit de *Bruyère* (une yole de mer à clins à 4 rameurs Dossunet de 1950) et *Erlangen* (un quatre sans barreur Dossunet de 1957). Ce don a eu des conséquences imprévues sur le devenir du fonds Nugue.

Pour les autres, elles ont fait l'objet de restauration ou transformation et disposent de fiches descriptives plus ou moins détaillées. Il s'agit de :

- Ville de Rennes*, une yole de mer à clins à 4 rameurs construite en 1961 aux Etablissements Palmero de Fontvieille et restaurée dans le respect intégral de l'embarcation originelle, grâce à une subvention de la ville de Rennes, puis déclarée d'intérêt patrimonial.
- Fleur d'ajonc II*, une yole de mer à clins à 4 rameurs construite vers 1955 aux Etablissements Palmero de Fontvieille et restaurée en 2013-14.
- du canoë *Rivière*, qui avait participé au centenaire de la loi de 1901 et à des animations au canal Saint-Martin, et servi, au moins une fois, à une photo de mariage, et a été restauré après 2012.
- de la périssoire de plage *SRR*, acquise chez un brocanteur et restaurée en 2014-2015.
- Cigogne*, un canoë français construit chez Scotto, à Livourne, très lié, par ses propriétaires successifs, à l'histoire de la SRR (**R/V, 159**), a, après des contacts pris en 2015, fait l'objet d'une restauration dans la perspective de la Parade du 150^e anniversaire de la SRR en 2017. L'acquisition d'un autre canoë Scotto conservé à l'Aviron de Vienne a, à un moment, été envisagée.
- Michel Jaffrezic*, une triplette, avec placages en marqueterie, obtenue par transformation d'un deux barré Stämflï effectuée par Jean-François Dalidec qui l'a donné à trois membres de la SRR.
- Anatole*, un double scull Empacher, don à la SRR de J.-F. Dalidec qui lui a apporté des placages en marqueterie.
- le canoë-*skiff Llante*, des années 1980, don de la mère d'Olivier Llante, et restauré en 2017.

-un canoë *Hirondelle* de chez Seyler : sa restauration a été initiée en 2018 (un autre canoë français à clins dont le propriétaire s'est manifesté une fois est en attente dans la soupente).

Toutes ces restaurations, à l'exception de celles d'*Anatole* et *Michel Jaffrezic* faites par J.-F. Dalidec, et de *Ville de Rennes*, confiée à Doc-Composits pour le revernissage, ont été réalisées à la SRR, sous la direction du conservateur du matériel, Louis Bourdais, avec la collaboration de bénévoles, rameurs ou non (J.-F. Botrel, Max Patay, Philippe Renard), en bénéficiant, le cas échéant, des conseils de Roland Nugue.

Une partie de ces embarcations sortent encore ordinairement sur l'eau, et ont pu, avec d'autres, participer à la Parade du 150^e anniversaire de la SRR en 2017. Déjà, le canoë *Rivière* et les yoles avaient participé à la célébration du centenaire de la loi de 1901 et à des animations sur le canal d'Ille-et-Rance. *Ville de Rennes* a participé à « Brest 2008 », à la Manche-Océan en 2008 (à cette occasion, un livre de bord spécifique a été ouvert), à la régata 1900 de Cenon en 2012 où le canoë *Rivière* a été exposé, à la randonnée Blavet-Scorff, à la Fête du nautisme, à Joinville, en 2015, avec *Fleur d'ajonc* et la périssoire *SRR*, puis à nouveau à Cenon en 2018. Plusieurs bateaux, dont *Cigogne* et le canoë *Rivière*, ont été exposés à l'occasion des Journées du Patrimoine 2016 et 2017. Les deux yoles ont participé à une course « rétro » lors de la Régata du 150^e et sont régulièrement sorties, ainsi que la périssoire, à l'occasion de la fête annuelle du club. Des informations concernant ces embarcations patrimoniales pourraient utilement être mises en ligne sur le site web de la SRR.

Après que, pour témoigner des premières pratiques à la SRR, une périssoire (de plage) ait été acquise en 2013, puis restaurée, la découverte, grâce à Annaïg et Roland Nugue, d'une périssoire du XIX^e siècle qui pourrait être du temps de Caillebotte a donné l'envie de la reproduire à l'identique.

Patrimoine et mémoire d'une association. La SRR a donc su préserver sa mémoire et une partie de son patrimoine. Aujourd'hui, dans la cafeteria, on peut voir une galerie des champions et des reliques de l'exposition de 2017 données par les archives de Rennes. Un album photo, souvenir du 150^e anniversaire, a été réalisé. Mais l'essentiel de la mémoire du club se trouve en sûreté aux archives de Rennes et, pour partie, au Musée de Bretagne ou à la Bibliothèque de Rennes Métropole, et il faut dire tout le plaisir qu'on peut éprouver à travailler avec des professionnel(le)s.

Mais tout cela peut être fragile si l'association ne le prend pas résolument et durablement en charge, dans le cadre de son projet.

La célébration du 150^e anniversaire de la SRR a joué à fond pour mobiliser quelques sociétaires et quelques anciens rameurs attachés à son histoire, mais sans réel intérêt de la part de la majorité des membres, logiquement plus amateurs des dernières innovations en matière de matériel et de vêtements...

Comment éviter que, par manque de place, les bateaux patrimoniaux ou à vocation patrimoniale ne se retrouvent, faute de place, à l'extérieur du garage, le long d'un mur, voué un jour à la destruction ? En les déclarant d'intérêt patrimonial, comme la yole *Ville de Rennes* ? Mais est-ce suffisant ? Sans doute faut-il rechercher un lieu propice à leur stockage, mais c'est certainement une réflexion sur leur statut au sein de l'association qui pourra leur assurer un avenir durable, car la meilleure façon de préserver un patrimoine est de le faire vivre et qu'un bateau patrimonial serve au moins autant qu'un vieux tacot. Une commission pourrait être constituée à cet effet.

Pour l'avenir, l'importance de la conservation des archives et des objets étant acquise, quelles embarcations conserver ? Tout ne peut pas être mis en attente, accroché à la charpente du garage. Au moins peut-on en garder la mémoire à travers des descriptifs, des photos, ou des relevés par scan ou photogrammétrie.

Si on décide de les conserver, quels doivent être les critères ? D'ancienneté ? Mais une yole de mer d'Abboville de 1982 est déjà bateau patrimonial ; la Yole 16 est d'ailleurs rééditée. De rareté ? Il semble, par exemple, y avoir moins de canoës Scotto que de canoës Rivière ou Seyler. D'encombrement ? De l'histoire de tel ou tel bateau ? Quid des bateaux en « plastique » et plus tard en carbone ?

On peut regretter a posteriori que la yole à deux *Breiz* n'ait pas été conservée, non plus que la première yole SADAC ou le premier skiff Fruitet, mais la conscience patrimoniale n'était pas alors très développée. Si *Nominoë*, bateau champion de France, a été dépecé, en ira-t-il de même pour *Duchesse Anne* qui, comme lui, a été acquise en 1971, chez Donoratico ? *Gourener*, le huit des chantiers Cyrano construit en 1973, finira-t-il, comme *Ville d'Ys* en objet de décoration au plafond d'un restaurant ? Ne peut-on imaginer qu'on se préoccupe au niveau fédéral ou national de préserver les traces de l'histoire de la construction nautique ? C'est en tout cas, heureusement, la préoccupation et la vocation du Carré des canotiers.

Dans l'immédiat, pour une association, les mesures conservatoires les plus sages consistent certainement à préserver ce qui doit ou peut l'être et d'en faire don à des établissements publics spécialisés (archives, musées, bibliothèques), à condition évidemment qu'ils acceptent le don. Mais il est vrai aussi que pour les embarcations, cela peut avoir pour conséquence de ne plus leur permettre de naviguer : c'est le cas du canot de l'empereur construit en 1810 et qui, à Brest, transporta à terre Napoléon III et Eugénie en 1858².

La SRR qui ces 15 dernières années a pris, on l'a vu, un certain nombre d'initiatives patrimoniales sera heureuse de bénéficier de l'expérience d'autres associations en la matière. J.-F. Botrel (déc. 2018).

² Cf. Arlette Roudaut, *Album du voyage de Napoléon III à Brest. L'essor d'une ville 1852-1870*, Morlaix, Skol Vreizh, 2019, pp. 36, 39 et 41.